



# Bulletin

## hebdomadaire canadien

Vol. 27, N° 40

4 octobre 1972

### ÉTUDE SUR LA SITUATION DES ORCHESTRES SYMPHONIQUES

Texte de l'allocution du directeur du Conseil des Arts du Canada, M. André Fortier, à la Conférence internationale des musiciens de symphonies et d'opéras, tenue à Montréal le 28 août.

\* \* \* \*

Je suis ici en qualité de directeur du Conseil des Arts du Canada. Ce Conseil, pour ceux qui ne le connaîtraient pas, a été constitué en 1957 par une loi du Parlement canadien. C'est un organisme autonome dont la mission consiste à encourager les arts, les humanités et les sciences sociales au Canada. Son rôle est analogue à celui que joue aux États-Unis le *National Endowment for the Arts*, que beaucoup d'entre vous connaissez bien.

Le principal moyen d'action du Conseil consiste à octroyer des bourses et des subventions de différentes sortes. Nos ressources proviennent du Parlement canadien, qui nous vote des crédits chaque année, et des revenus d'une caisse de dotation dont

l'avoir était à l'origine de 50 millions de dollars; nous avons reçu aussi des sommes importantes de sources privées, sous forme de dons et de legs. Nos dépenses sont actuellement de l'ordre de 39 millions de dollars canadiens par année, dont 15 millions sont consacrés aux arts. Ce qui, j'en suis sûr, ne vous laisse pas indifférents!

Au cours de l'exercice 1971-72, nous avons affecté près de quatre millions de dollars à l'opéra et à la musique. Si l'on compare avec le chiffre d'il y a cinq ans, qui était d'un million et quart, on s'aperçoit que le niveau de notre participation a augmenté sensiblement.

Vous avez peut-être lu dans *Saturday Review* ou dans d'autres revues américaines que le Gouvernement fédéral canadien est plus généreux envers les arts, toutes proportions gardées, que celui des États-Unis. Certains chiffres avancés à l'appui de cette thèse sont peut-être discutables, mais la thèse elle-même n'est pas sans fondement. Cette année, le *National Endowment for the Arts*, dans un pays de 205 millions d'habitants, dispose d'un budget de 30 millions de dollars, tandis qu'au Canada, pays de 22 millions d'habitants, le Conseil des Arts distribue la moitié de cette somme.

Maintenant que vous savez qui nous sommes, j'ose croire que vous serez intéressés à connaître nos vues sur la situation de la musique symphonique et lyrique. Je tiens à préciser d'abord que, loin de nous croiser les bras et de nous féliciter de ce que nous avons accompli, nous sommes en train de réexaminer et de remettre en question *tous* nos programmes. Il est bon et salutaire de faire un examen de conscience, à condition de le faire dans un esprit positif.

Un exemple de ce processus d'autocritique: nous avons adressé récemment un questionnaire à 12,000 artistes canadiens de la scène pour connaître leur expérience professionnelle et leurs revenus. Parmi les interrogés, il y a évidemment de nombreux membres de la Fédération américaine des musiciens, de l'*Actor's Equity*, de l'Union des artistes etc.

#### SOMMAIRE

Étude sur la situation des orchestres symphoniques .....	1
Émission de timbres d'animaux et de paysages du Canada .....	3
La culture canadienne à la foire de Pékin .....	4
Création d'un parc national en Nouvelle-Écosse .....	4
L'Orchestre du CNA visitera l'Italie .....	4
Nouveau chef à l'état-major de la Défense .....	5
Nouvelles commerciales .....	5
Un village fantôme pour le tourisme .....	7
Accord aérien Canada-Italie, révisé .....	8
Les fonctionnaires et les élections .....	8